

MCU - MCF

Une carrière universitaire

Dr MA Fauroux

MCU-PH UFR d'Odontologie de Montpellier

Sous-section 57-02 : chirurgie buccale, pathologie
et thérapeutique, anesthésiologie et réanimation

Pourquoi être MCU ?

- o Enseignant – Chercheur dans l'enseignement supérieur (universités – grandes écoles...) :
 - o Transmission : cours – TP – direction thèse
 - o Recherche : affiliation EA – labo – U Inserm...
- o Ministère de l'éducation nationale
- o Fonctionnaires titulaires nommés
- o (professions médicales : 2 ministères sauf les mono-appartenants)

CNU

- o Collège national des Universités
- o Regroupent tous les enseignants chercheurs de la sections :
 - o PU – MCU – AU...
- o Plusieurs sections (CNU) qui ont leurs propres critères d'examens même si cadre légal identique

Liste des sections du conseil national des universités

Groupe	Section	TITRE DE LA SECTION
I	01	Droit privé et sciences criminelles
	02	Droit public
	03	Histoire du droit et des institutions
	04	Science politique
II	05	Sciences économiques
	06	Sciences de gestion
III	07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales
	08	Langues et littératures anciennes
	09	Langue et littérature françaises
	10	Littératures comparées
	11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes
	12	Langues et littératures germaniques et scandinaves
	13	Langues et littératures slaves
	14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes
	15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques
IV	16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale
	17	Philosophie
	18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art
	19	Sociologie, démographie
	20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire
	21	Histoire, civilisation, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux
	22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain, de l'art, de la musique
	23	Géographie physique, humaine, économique et régionale
	24	Aménagement de l'espace, urbanisme
	25	Mathématiques
V	26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques
	27	Informatique
VI	28	Milieux denses et matériaux
	29	Constituants élémentaires
	30	Milieux dilués et optique
VII	31	Chimie théorique, physique, analytique
	32	Chimie organique, minérale, industrielle
	33	Chimie des matériaux
VIII	34	Astronomie, astrophysique
	35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes
	36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère
	37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement
IX	60	Mécanique, génie mécanique, génie civil
	61	Génie informatique, automatique et traitement du signal
	62	Energétique, génie des procédés
	63	Génie électrique, électronique, photonique et systèmes
	64	Biochimie et biologie moléculaire
X	65	Biologie cellulaire
	66	Physiologie
	67	Biologie des populations et écologie
	68	Biologie des organismes
	69	Neurosciences
XII	70	Sciences de l'éducation
	71	Sciences de l'information et de la communication
	72	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques
	73	Cultures et langues régionales
	74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
théologie	76	théologie catholique
	77	théologie protestante
pharmacie	85	Sciences physico-chimiques et technologies pharmaceutiques
	86	Sciences du médicament
	87	Sciences biologiques pharmaceutiques

Sections

- o Section 26 - Mathématiques appliquées et applications des mathématiques
- o Section 27 - Informatique (360 qualifiés en 2014)
- o Section 28 - Milieux denses et matériaux
- o Section 31 - Chimie théorique, physique, analytique (260 qualifiés en 2014)
- o Section 35 - Structure et évolution de la terre et des autres planètes (120 qualifiés en 2014)

Postes à pourvoir

- o Pour consulter les postes offerts :
 - o Établissement
 - o Section

- o https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_postes_enseignement_sup.htm

Qualification

- o Procédure obligatoire pour le recrutement
- o HDR – Doctorat d'état – diplôme équivalent (étrangers)

- o Validité de la qualification en cours pour postuler au concours des postes « ouverts »
- o 2 phases :
 - o Inscription au domaine GALAXIE (site .gouv)
 - o Envoi d'un dossier à 2 rapporteurs (CNU)

Calendrier 2015

CALENDRIER DE LA PROCEDURE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES DE QUALIFICATION 2015 AUX FONCTIONS DE PROFESSEUR DES UNIVERSITES OU DE MAITRE DE CONFERENCES

OPERATIONS	SESSION 2015
Ouverture du serveur ANTARES	Jeudi 11 septembre 2014, 10h (heure de Paris)
Clôture des inscriptions	Jeudi 23 octobre 2014, 16h (heure de Paris)
Mise en ligne des rapporteurs sur GALAXIE	<u>A partir du mardi 25 novembre 2014</u>
Date à laquelle la thèse ou l'habilitation doit avoir été soutenue	Samedi 13 décembre 2014 inclus
Date limite d'envoi du dossier de candidature aux rapporteurs (y compris les pièces complémentaires)	Vendredi 19 décembre 2014 (minuit heure de Paris)
Affichage des résultats	Fin février 2015
Date limite de demande de communication de l'avis de la section en cas de refus	Vendredi 30 octobre 2015 (minuit heure de Paris)
Appel au groupe / Clôture des candidatures	Vendredi 03 avril 2015 (minuit heure de Paris)
Appel au groupe / Audition devant le groupe	Du lundi 04 mai 2015 au vendredi 04 septembre 2015
Date limite d'envoi du dossier de candidature aux rapporteurs de l'appel au groupe	Sept jours francs (minuit heure de Paris) après la notification aux candidats des noms et adresses des rapporteurs

! calendrier

- o Prévoir tôt (1 an à l'avance)
 - o Temps court pour justificatifs
 - o Temps court pour valoriser son dossier
 - o Temps court pour préparer son audition
- o Être prêt pour avoir un bon dossier (nombreux candidats)
- o Être prêt le jour de l'audition (connaître les faiblesses de son dossier)

Critères du CNU

- o Le cursus (diplômes, expérience pro, centres d'intérêt)
- o La partie pédagogique (cours – TP...)
- o La partie recherche :
 - o La thèse : impact – publis – jury – continuité
 - o Publis :
 - o Nombre
 - o Impact factor

Pré-requis qualification

- o Doctorat ou diplôme équivalent
- o 3 années d'activité professionnelle effective au cours des six années précédentes à l'exclusion des activités d'enseignant ou de chercheur
- o Etre enseignant associé à temps plein
- o Etre détaché dans le corps des maîtres de conférences
- o Appartenir au corps de chargé de recherche ou à un corps de chercheur

- o ! arrêté publié chaque année au Journal officiel

Dossier

- o Le diplôme (copie du rapport de soutenance avec jury)
- o Curriculum vitae (! 2 pages!!!)
- o Exposé du candidat sur ses activités (enseignement – recherche...) (! 4 pages)
- o Travaux, publiés, ... (3 docs)

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=20F84DB9F17DD054ED737B5927A9FE47.tpdjo06v_2?idArticle=LEGIARTI000022816305&cidTexte=LEGITEXT000020919579&dateTexte=20100914

Dossier bis

o Thèse : pdf ou papier +++

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/pdf/qualification/Pieces_complementaires_exigees_qualifications_2015_version_du_23_septembre.pdf

Campagne de qualification 2015 - pièces complémentaires demandées par les sections du CNU

Toutes les pièces à joindre obligatoirement au dossier et dont la liste est fixée par l'arrêté relatif à la qualification doivent figurer dans l'envoi destiné aux rapporteurs. En cas de dossier incomplet celui-ci sera déclaré "irrecevable". Le strict respect du calendrier est également indispensable, sinon la candidature sera considérée comme "hors délai".

En complément des pièces obligatoires, les sections du CNU demandent des pièces complémentaires listées dans le tableau ci-dessous, en l'absence desquelles le dossier du candidat peut ne pas être examiné.

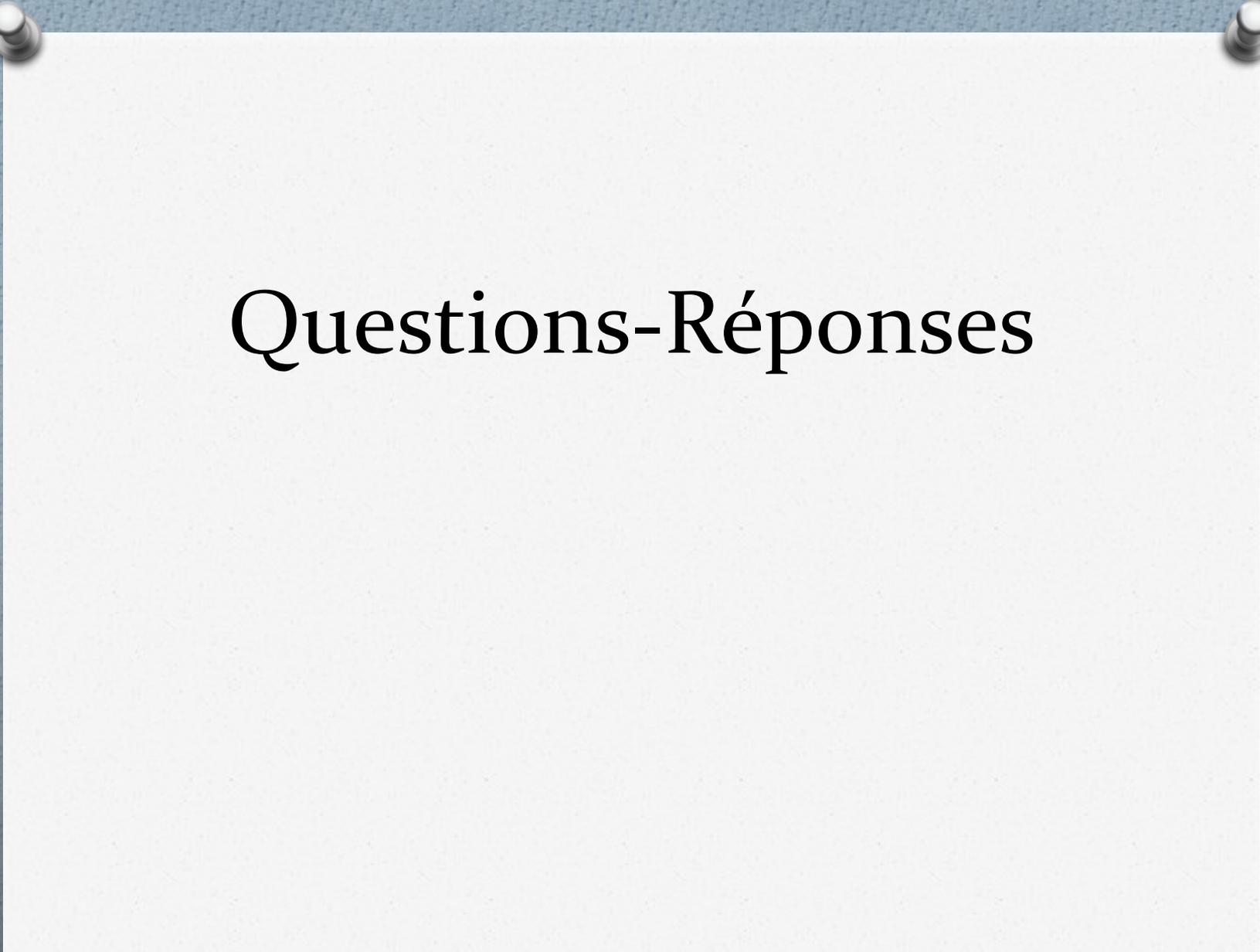
Les candidats sont donc invités à envoyer l'ensemble des pièces obligatoires et complémentaires aux rapporteurs dès qu'ils en ont connaissance au plus tard le **vendredi 19 décembre 2014 (heure de Paris)**.

Les candidatures à une requalification ne sont pas dispensées de l'envoi de ces pièces.

Tous les candidats sont invités à consulter le site de la CP-CNU (<http://www.cpcnu.fr/listes-des-sections-cnu>) pour connaître les priorités de chaque section.

N° de section	Pièces complémentaires demandées
01	Pas de pièce complémentaire. Les dossiers doivent être adressés en édition papier et aucun envoi par voie électronique ou par CD-rom ne sera pris en compte.
02	Pas de pièce complémentaire. Les dossiers doivent être adressés en édition papier et aucun envoi par voie électronique ou par CD-rom ne sera pris en compte.
03	Pas de pièce complémentaire.
04	Pour les MCF : le travail original (rédigé) de la thèse; Pour les PR : un exemplaire du dossier d'HDR.
05	Pour les MCF : un exemplaire de la thèse, sous format papier; Pour les PR : sous format papier : - un exemplaire du dossier complet de l'HDR - un exemplaire de vos articles les plus significatifs (au maximum 5)
06	Pour les MCF : thèse en langue étrangère soutenue en France ou à l'étranger, fournir un résumé substantiel d'au moins 20 pages en français. Les candidats sont invités à consulter les recommandations de la section sur le site http://www.cpcnu.fr/web/section-06/recommandation-en-fr ou http://www.cpcnu.fr/web/section-06/recommandation-pr Pour les PR : - la note de synthèse de la HDR; - un exemplaire des articles les plus significatifs (au maximum 5).
07	Pour les MCF : la thèse Pour les PR : le dossier complet d'HDR. Pour les candidats dont le diplôme a été délivré dans une langue autre que le français : une traduction du rapport de thèse lorsqu'il est disponible et un résumé en français de leurs travaux.
08	MCF : un exemplaire papier de la thèse PR : un exemplaire papier du dossier d'HDR
09	Pour les MCF : la thèse Pour les PR : l'édité d'HDR et la note de synthèse. Les candidats dont la thèse serait rédigée dans une langue autre que le français devront fournir une traduction du rapport de thèse, lorsqu'il est disponible, ainsi qu'un résumé substantiel de la thèse rédigé en français.
10	Pour les MCF : la thèse Pour les PR : le dossier complet d'HDR. Ces documents doivent être envoyés en version imprimée sauf demande expresse des rapporteurs.
11	Pour les MCF : la thèse Pour les PR : le dossier complet d'HDR avec le document de synthèse. Pour les travaux rédigés en une langue étrangère autre que l'anglais, il est demandé une traduction ou une synthèse en français ou en anglais. Ces documents doivent être fournis en version imprimée.
12	Thèse (en version imprimée) et ensemble du dossier HDR.
13	- 1 exemplaire imprimé du dossier d'HDR pour les candidats à la qualification aux fonctions de professeur des universités.
14	Pour les MCF : la thèse Pour les PR : le travail original (rédigé) d'HDR. Ces documents doivent être envoyés en version imprimée.
15	MCF : la thèse PR : le dossier de HDR. Pour les candidats dont le diplôme a été délivré dans une langue autre que le français, une traduction du rapport de thèse lorsqu'il est disponible et un résumé en français de leurs travaux.
16	Les références complètes de toutes les publications mentionnées (année de parution, pages, nom de la revue, etc.). La fiche de synthèse téléchargeable sur le site de la CP-CNU de la section (rubrique Rapport d'activités et documents - Divers) complétée par les candidats, jointe au dossier et envoyée simultanément par mail aux rapporteurs. Lettre d'acceptation de l'éditeur pour les ouvrages, chapitres d'ouvrages, articles en cours de publication (à paraître, sous presse ou définitivement acceptés). La première page de tous les articles mentionnés dans le dossier de candidature. Pour les candidats dont la formation initiale n'est pas en psychologie ou dont la thèse relève d'une autre discipline, lettre justifiant la demande de qualification en 16ème section et/ou montrant en quoi les thématiques de recherche des candidats s'inscrivent dans le champ de la psychologie. Attestation sur l'honneur des activités pédagogiques et/ou des responsabilités administratives les plus significatives.
17	Pour les MCF : la thèse Pour les PR : l'ouvrage original (rédigé) et le document de synthèse de l'HDR ; Pour les travaux réalisés en langue étrangère, une synthèse scientifique en français sous forme d'un résumé substantiel, d'une introduction et d'une conclusion longues, analogues aux documents requis par les Ecoles Doctorales (par exemple pour les thèses en co-tutelle). Les diplômes originaux et une traduction du rapport de soutenance lorsque les diplômes sont délivrés dans une autre langue que le français. Lorsque la thèse a été soutenue dans une université étrangère qui ne délivre pas de diplôme, il est recommandé aux candidats de joindre : 1) tous les documents préalables à l'attribution de soutenance ; 2) un exposé de soutenance en français ; 3) un document (traduit en français), signé par le directeur de la thèse ou par le président du jury, authentifiant par le cachet de l'établissement le diplôme, édicant la section sur les qualités et les défauts de la thèse (les lettres de recommandations ne sont pas admises).

* L'administration se réserve le droit de procéder à une vérification et, le cas échéant, de porter plainte pour déclaration frauduleuse.



Questions-Réponses

dgrh-a2.cnu@education.gouv.fr